

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**4 juin 2018**

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 4 juin 2018, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Yves Bond et Pierre Blouin.

La directrice générale, Annie-Claude Turgeon, Bibiane Leclerc secrétaire-trésorière adjointe ainsi que l'agente de développement, Nadja Guay sont aussi présentes.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 02.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-06-01**

Il est proposé par *Marc Bégin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI 2018**

**2018-06-02**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 7 mai 2018, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé, avec les modifications au point 6.1, dans les représentations des conseillers.

ADOPTÉE

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Le propriétaire au 15, chemin du Moulin, demande qu'on ferme le fossé sur le chemin Auckland touchant son terrain.

**5. DEMANDES DE CITOYENS**

**5.1.1 Nouvelles naissances - arbres fruitiers**

**2018-06-03**

CONSIDÉRANT QUE la Politique familiale adoptée en 2016 par la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, le Conseil prévoyait donner un arbre fruitier à chaque nouvelle naissance sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'aucun montant n'a été établi afin de baliser ces demandes;

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU CE SUI SUIT :

QUE les demandes admissibles pour obtenir un arbre fruitier doivent être faites par les familles ayant eu un enfant depuis 2016, et qui habitaient Saint-Isidore-de-Clifton à ce moment;

QU'un seul arbre par enfant est donné;

QUE les plants d'arbres fruitiers nécessitant un plant mâle et un plant femelle ne sont pas admissibles

QU'un montant maximum de 75 \$ (taxes incluses) sera remboursé, sur présentation de facture.

ADOPTÉE

### **5.1.2 Famille de Éric Garneau et Andr anne Courtemanche**

**2018-06-04**

CONSID RANT QUE la Politique familiale de la municipalit  de Saint-Isidore-de-Clifton pr voit donner un arbre fruitier pour chaque nouvelle naissance sur son territoire;

CONSID RANT QU'une demande de remboursement pour deux arbres fruitiers au montant de 160,94 \$ (taxes incluses) de la famille de  ric Garneau et Andr anne Courtemanche, a  t  faite pour la naissance de Zackary Garneau en 2016 et de F lix Garneau en 2018;

Il est propos  par **Marc B gin**

ET R SOLU de rembourser le montant de 160,94 \$ (taxes incluses)   la famille de  ric Garneau et Andr anne Courtemanche dans le cadre de la Politique familiale de la municipalit  de Saint-Isidore-de-Clifton, pour l'achat de deux arbres fruitiers.

ADOPT E<sup>i</sup>

### **5.2 Fondation de la massoth rapie**

Le conseil ne donne pas suite   cette demande.

### **5.3 Table de concertation des A n s du HSF**

Le conseil ne donne pas suite   cette demande.

## **6. RAPPORT DU MAIRE**

### **6.1 Repr sentations**

Le conseiller Marc B gin a particip    la r union de Saint-Isidore-de-Clifton en Action (SICA) le 9 mai.

La conseill re Audrey Turgeon n'a eu aucune rencontre en mai.

Le conseiller Perry Bell est all    la r union du conseil des maires de la MRC le 16 mai.

Le conseiller Lee Brazel n'a eu aucune rencontre en mai.

Le conseiller Yves Bond est all    la r union de SICA le 9 mai et a particip    une rencontre pour les pompiers le 30 mai concernant le code d' thique et de d ontologie pour les employ s municipaux.

Le conseiller Pierre Blouin est all    la f te des citoyens   St-Malo le 3 juin, en tant que pompier volontaire.

### **6.1.1 Rapport financier OMH 2017**

**2018-06-05**

Il est propos  par **Pierre Blouin**

ET R SOLU d'adopter le rapport financier 2017 ainsi que le rapport du v rificateur de l'Office municipal d'habitation tel que pr sent    ce Conseil par Brigitte Fontaine, CPA, CGA.

ADOPT E<sup>ii</sup>

### 6.1.2 Congrès FQM

2018-06-06

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE Yann Vallières et Pierre Blouin participent au congrès de la FQM qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018, à Montréal au montant de 780 \$ chacun (avant taxes);

QUE les frais de séjours et de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE<sup>iii</sup>

### 6.2 Développement social et économique

L'agente de développement fait part des différentes rencontres auxquelles elle a assisté et fait le suivi des dossiers en cours.

#### 6.2.1 Demande de SICA au FDT

2018-06-07

CONSIDÉRANT la recommandation de l'équipe de développement local Saint-Isidore-de-Clifton en Action (SICA) de construire des prêt-à-camper (PODS) au Camping vert de Saint-Isidore-de-Clifton;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton engage un montant de 53 000\$ du Fonds de développement du territoire (FDT-volet local), réservé à la municipalité par la MRC du Haut-Saint-François, dans le projet « Écovillage touristique », afin de construire des prêt-à-camper (PODS) au Camping vert de Saint-Isidore-de-Clifton.

ADOPTÉE<sup>iv</sup>

#### 6.2.2 Rapport annuel réseau des bibliothèques de l'Estrie

La responsable de la bibliothèque présente au conseil les grandes lignes du rapport annuel du Réseau des bibliothèques de l'Estrie.

#### 6.2.3 Parcours de marche HSF

La directrice générale indique que nous allons revoir le parcours de marche selon les recommandations du conseil et le soumettre à la MRC.

#### 6.2.4 Musique aux Sommets

Le conseil décide de pas y participer cette année.

#### 6.2.5 Dudswell

2018-06-08

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a décrété que le développement du plein air devenait un mandat des Unités régionales de loisir et de sport dont fait partie le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE);

ATTENDU QUE le CSLE, afin de répondre au mandat du ministère, a développé le programme *Fais place au plein air* dans le but que les Services d'animation estivale de l'Estrie favorisent l'accessibilité à des activités de plein air pour les jeunes de 4 à 12 ans;

ATTENDU QUE le programme *Fais place au plein air* comporte deux volets, soient les volets Local et Collectif;

ATTENDU QUE la municipalité de Dudswell souhaite aménager une descente à l'eau ainsi

que de se procurer des kayaks, « Paddleborads » et gilets de sauvetage pour un investissement d'environ 22 000 \$ afin d'améliorer son offre d'activités de plein air;

ATTENDU QUE la municipalité de Dudswell souhaite déposer un projet au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif;

ATTENDU QUE la municipalité de Dudswell est ouverte à rendre disponible gratuitement ses équipements et installations nautiques pour tous les SAE de la MRC du Haut-Saint-François si elle obtient un soutien financier du programme *Fais place au plein air*;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton appuie le dépôt du projet de la municipalité de Dudswell au programme *Fais place au plein air* via le volet Collectif.

ADOPTÉE<sup>v</sup>

### **6.3 Correspondances MRC**

Le conseil prend connaissance de la correspondance expédiée par la MRC le mois dernier.

### **6.4 Correspondance MAMOT**

La directrice générale présente aux conseillers la documentation reçue par le Ministère des Affaires municipales.

## **7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

### **7.1 Administration**

La secrétaire-trésorière commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 mai 2018.

#### **7.1.1 Déneigement des trottoirs 2017-2018**

**2018-06-09**

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE les trottoirs soient déneigés par Jimmy Legacy au montant de 200 \$ pour l'hiver 2017-2018.

ADOPTÉE

#### **7.1.2 Peintre au bureau municipal**

**2018-06-10**

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Joints et Peinture, Denis Tardif pour effectuer les travaux de peinture de la salle du Conseil et du bureau municipal, au montant de 7 000\$ (avant taxes)

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de donné le contrat de peinture de la salle du Conseil et du bureau municipal à Joints et Peinture, Denis Tardif, au montant de 7 000 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE

### **7.2 Sécurité publique**

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en mai.

Un feu de grange a mobilisé 14 pompiers le 27 mai à St-Isidore. Des tests de radio seront effectués pour les pompiers qui sont de garde. Le 31 mai, la directrice générale et le maire rencontraient les pompiers concernant le nouveau code d'éthique et de déontologie. Enfin, le budget a été accordé par le ministère pour l'achat d'un vtt et suivre les cours de secouriste hors route.

### 7.2.1 Tours de garde

2018-06-11

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU QUE les tours de garde soient effectués par un seul pompier trois fins de semaine sur quatre, et par un pompier et un officier, une fin de semaine sur quatre pour inspecter les APRIA, en essai à partir du 24 juin 2018;

QU'un test radio soit envoyé au pompier de garde afin de vérifier sa disponibilité sur le territoire.

ADOPTÉE<sup>vi</sup>

### 7.3 Voirie

#### 7.3.1 Entretien des pelouses

2018-06-12

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire Larry Lloyd ne peut exécuter le contrat de tonte de pelouses du terrain des Loisirs et des Autres terrains municipaux, pour des raisons de santé;

CONSIDÉRANT QUE M. Jeff McCormick avait soumissionné pour l'entretien des pelouses du terrain des Loisirs et des Autres terrains municipaux pour des montants respectifs de 1 200\$ et de 2 020 \$ avant taxes;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU QUE le contrat de tonte de pelouses du terrain des Loisirs et des Autres terrains municipaux sera donné à M. Jeff McCormick, pour des montants respectifs de 1 200\$ et de 2 020\$ avant taxes.

ADOPTÉE

#### 7.3.2 Sécurité Chemins municipaux

2018-06-13

CONSIDÉRANT QU'en 2017, une pétition signée par plus de 60 personnes pour améliorer la sécurité sur le Chemin Auckland et la rue Principale a été adressée au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE le MTQ nous permet d'installer des luminaires solaires et fera peindre une traverse de piétons sur le Chemin Auckland avant le Chemin du Moulin, tel que spécifié dans sa correspondance du mois d'octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les problèmes de sécurité pour les piétons sont toujours présents aux entrées du village de Saint-Isidore-de-Clifton;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

QU'un rappel soit fait au MTQ pour peindre la traverse de piétons sur le chemin Auckland et leur soumettre les luminaires qui seront installés sur le Chemin Auckland avant le Chemin du Moulin;

QU'une demande au MTQ soit faite :

- pour que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton installe des balises amovibles indiquant les limites de vitesse au milieu de la Rue Principale, avant et après la salle des Loisirs, au 36, rue Principale;
- pour que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton installe un panneau numérique indiquant la vitesse à laquelle roulent les véhicules sur le Chemin Auckland, avant l'intersection du Chemin du Moulin.

ADOPTÉE

#### **7.4 Environnement**

##### **7.4.1 Inspections des installations septiques**

**2018-06-14**

CONSIDÉRANT QUE les inspections prévues en 2017 par la firme Avizo Expert-conseil n'ont pas toutes été complétées;

CONSIDÉRANT QU'encore plusieurs installations septiques ne sont pas conformes sur le territoire et que des inspections seront nécessaires pour obliger les propriétaires à les rendre conformes;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE l'inspection d'une vingtaine d'installations septiques pour l'année 2018 seront effectuées par la firmes Avizo Expert-Conseil au montant de 225 \$ (avant taxes) chacune.

ADOPTÉE<sup>vii</sup>

#### **8. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES**

**2018-06-15**

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 128 357,77 \$ en référence aux chèques nos 201800365 à 201800411 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 6 683,35 \$.<sup>viii</sup> Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 31 647,27 \$.

ADOPTÉE

#### **9. CORRESPONDANCE**

**2018-06-16**

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

#### **10. DIVERS**

##### **10.1 Chandails pour l'équipe des 13-16**

**2018-06-17**

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU QUE Yann Vallières vérifie les prix pour faire fabriquer 21 chandails pour l'équipe des 13-16. Un montant de 125 \$ de la ligue et une commandite de 100 \$ sont disponibles pour la fabrication des chandails. La balance sera assumée par la municipalité.

ADOPTÉE

#### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Aucune question du public.

## 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2018-06-18

Il est proposé par *Pierre Blouin*

De clore la présente séance à 20h49 l'ordre du jour étant épuisé.

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

*Yann Vallières, maire*

---

*Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe*

---

i Chèque expédié le 2018-06-05  
ii Rés. Envoyée à Sylviane Marchand 2018-06-06 par courriel  
iii Inscriptions faites le 2018-06-07 chambres réservées le 2018-06-05  
iv Rés envoyée à Nadja Guay pour Gerry Espada 2018-06-06  
v Rés. Envoyée à Sébastien Tison 2018-06-07 par courriel  
vi Rés. Envoyée à Daniel Fortier 2018-06-07 par courriel  
vii Message à Avizo 2018-06-07  
viii Chèques postés le 2018-02-07